

A Stains, le 24 mars 2020,
A l'attention de Monsieur Antoine CHALEIX
Directeur académique des Services de l'Éducation nationale
de la Seine-Saint-Denis (93)

Copie Madame Christine MACE
Principale du collège Joliot-Curie de Stains (93)

Objet : Motion de soutien

Monsieur le Directeur académique,

Les personnels d'enseignement et d'éducation du collège Joliot-Curie se sont réunis le 24 mars via une plateforme de discussion à distance afin d'échanger sur nos conditions de travail actuelles à l'heure du confinement. En l'état, nous souhaitons vous alerter sur l'impossibilité concrète de mettre en œuvre une véritable activité d'enseignement à distance. Nous souhaitons également vous alerter sur la charge accrue de travail que nous subissons actuellement, de surcroît dans un contexte anxiogène de crise.

En effet, tous.les professeur.e.s ne disposent pas des moyens matériels et techniques pour établir un canal de communication et d'échange permettant le maintien d'un enseignement, même dégradé. Nous n'avons pas tous.les d'ordinateur ou de connexion internet assez performante pour réaliser des « classes virtuelles ». Nous avons nous-mêmes des enfants confinés dont nous devons nous occuper en plus de notre travail d'enseignement. Enfin, certain.e.s professeur.e.s doivent gérer plusieurs centaines d'élèves en même temps, ce qui rend particulièrement périlleux le maintien d'une transmission des connaissances véritablement soutenue.

Pour nos élèves, le constat est bien plus alarmant. Malgré tous nos efforts déployés depuis le début de la crise, nous n'échangeons véritablement qu'avec une minorité d'entre eux. Il ne nous paraît de plus pas sain de maintenir coûte que coûte la production de devoirs sans ne s'être jamais concerté.e.s, ni avoir été informé.e.s sur les précautions à prendre vis-à-vis des élèves de collège en termes de charge de travail et de temps passé devant un écran.

Nous demandons donc un arbitrage et des éclaircissements sur les points suivants :

- Concernant les inégalités numériques entre nos élèves, comment pallier à leurs problèmes de connexion et d'absence d'équipement afin d'assurer une « continuité pédagogique » qui ne laisserait « véritablement personne sur le bord de la route » ?
- Concernant les risques sanitaires que prennent les élèves face à une surcharge de devoir ou un temps excessif passé devant un écran, quelle expertise le Ministère sera-t-il en mesure de nous donner ?
- Concernant notre propre outillage informatique, quelles réponses et quel support le Rectorat va-t-il apporter afin de pallier à notre manque de formation et aux multiples problèmes techniques que nous rencontrons sur nos messageries professionnelles, notre ENT et la plateforme virtuelle « ma classe à la maison » ?

- Quel cadre de travail et quel soutien le Ministère compte-t-il adopter pour les professeur.e.s subissant des situations gênant fortement ou empêchant le télétravail (problème de santé, enfant à charge, en position particulière d'aidant.e, etc.)
- Quelles orientations le Ministère compte-t-il prendre concernant le maintien ou le report des examens, la progression annuelle des programmes et les évaluations des élèves ?

Nous dénonçons dans tous les cas la communication du Ministre de l'Education Nationale lorsqu'il affirme que la « continuité pédagogique » est un succès alors même que nous n'avons reçu aucune directive claire, ni de réel accompagnement du Ministère depuis le début de cette crise. Cette « continuité pédagogique » est un échec. Pour de très nombreux élèves, c'est même une catastrophe. Nous nous opposerons à toutes formes de pressions exercées par notre administration pour assurer à tout prix cette « continuité pédagogique » sans prendre en compte la réalité exceptionnelle de nos conditions de travail.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur Académique, en notre attachement au bon fonctionnement du Service Public d'Education.

Les personnels mobilisés du collège Joliot-Curie de Stains (93)